

► (suite de la page 15)

Parmi les plus de 200 contrats que nous avons analysés et notés (vous pouvez retrouver tous les résultats dans nos tableaux, pages 32 à 35), l'offre se révèle globalement de bonne qualité, mais nous avons identifié une vingtaine de produits qui sortent vraiment du lot et qui permettent aujourd'hui de tirer le meilleur de l'assurance-vie. Ils procurent la sécurité que vous attendez pour le fonds en euros, une palette de supports capables de vous faire profiter au mieux des reprises éventuelles des marchés, ils affichent des frais aux tarifs compétitifs et toute la souplesse que vous êtes en droit d'attendre d'une assurance-vie (seuls les contrats à versements libres sans aucune pénalité se voient récompensés par nos Lauriers). Hormis dans la catégorie gestion de patrimoine, ces contrats sont accessibles à tous les épargnants ou pres-

que et, si le versement libre minimal exigé est trop élevé (500 à 1.000€ en général), sachez que vous pouvez généralement les ouvrir et les alimenter avec des prélèvements automatiques de 100€. C'est donc la qualité, et parfois même la haute couture à portée de tous.

Pour les Lauriers des fonds en euros, la notion de catégorie n'a pas véritablement de sens. Nous avons donc analysé l'ensemble des contrats comportant un tel fonds (rares sont ceux qui n'en possèdent pas) et récompensé ceux qui offrent le meilleur rendement et les frais les plus bas, le tout avec souplesse.

Une fois le bon contrat choisi parmi nos lauréats, le plus dur reste à faire : choisir une répartition entre les différents supports qui correspondent à vos attentes et à votre horizon. Si les fonds en euros restent un pilier incontournable, la baisse de leur rendement (3,3% en moyenne l'an dernier) incite à ne

pas y consacrer tous les capitaux, sauf s'ils doivent rester disponibles en permanence. La quasi-totalité des professionnels recommande aux investisseurs qui ont au moins huit à dix ans devant eux de diversifier l'épargne vers des supports en actions, afin de profiter pleinement d'une reprise des marchés. Rien de plus facile avec les multisupports que nous avons couronnés. ■

Les avantages du régime fiscal remis en cause

Sa fiscalité fait partie des charmes de l'assurance-vie. Celle-ci permet de retirer son argent avec un impôt allégé après huit ans et de le transmettre avec d'importantes exonérations en cas de décès. Depuis plusieurs années, ses avantages fiscaux sont toutefois régulièrement écornés. Dernière attaque en date : les fonds en euros des contrats multisupports supportent les prélèvements sociaux tous les ans à la source, et non plus lors des sorties. Et il faut s'attendre à de nouveaux coups de boutoir : l'assurance-vie pourrait représenter l'un des plats principaux de la réforme de la fiscalité du patrimoine. Un allongement à douze ou quinze ans de la durée optimale de détention ou un relèvement du taux d'imposition sur les revenus ne sont pas à exclure...

DÉBAT Les fonds en euros sont-ils dépassés ?



OUI

Christophe Heberlé, président de la société d'actuaire Optimind

Les fonds en euros vont perdre de leur intérêt, car les évolutions réglementaires réduisent la diversification des actifs financiers, notamment en actions, dans les portefeuilles des sociétés d'assurance-vie. Les rendements devraient demeurer à un bas niveau. Les assureurs devront créer des concepts dans lesquels ils porteront les risques à long terme, laissant à l'assuré les risques à court terme. Les fonds diversifiés et à annuités variables sont certainement la solution. ■

“ Les nouvelles solutions ? Les fonds diversifiés et à annuités variables. ”

NON

Guillaume Leroy, actuaire associé, Winter & Associés

Les fonds en euros verront leurs rendements continuer à diminuer si les taux d'intérêt obligataires ne remontent pas significativement. Mais ils resteront incontournables car les épargnants ne disposent pas d'alternatives conciliant rendement raisonnable, relative liquidité et sécurité. Et, malgré les contraintes réglementaires, les assureurs diversifient leurs actifs. Les fonds devraient encore procurer une rémunération supérieure à l'inflation, en tout cas avant impôt. ■



“ Les fonds en euros restent incontournables malgré la baisse des rendements. ”